

## Ce que nous avons entendu

« Nous avons fait preuve de beaucoup d'ingéniosité pour que ces programmes se concrétisent. »

### Apprendre à connaître les collectivités et leurs pêches

« Les pêches connaissent de nombreux changements : exigences concernant les ressources, changement climatique, etc. Le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones doit évoluer en parallèle de ce secteur. »

- Dans les rivières, les participants pêchent le saumon (sockeye, quinnat, coho, rose) et la truite arc-en-ciel, dans les espaces marins, ils pêchent les poissons de fond, le sébaste, les coques, les crevettes et l'eulakane, chassent le phoque et ramassent des algues. Certaines espèces peuvent être des prises accessoires.
  - Les collectivités ont des pêcheurs désignés qui fournissent les membres en poisson. Le nombre de pêcheurs varie selon la pêche.
- Certains participants ont une partie des membres participant à la pêche vivrière dans les réserves et une partie à l'extérieur. Les non-résidents se voient octroyer des permis de transfert pour rapporter le poisson chez eux. Le coût des permis et l'administration des permis sont pris en charge par l'intermédiaire du programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones.
  - Les participants font remarquer que les allocations ne prennent pas en compte les populations vivant en dehors des réserves et que le programme ne dispose pas de fonds suffisants pour offrir des services à ces membres. « Cela pose un vrai problème : nous continuons à être séparés et c'est hypocrite par rapport à la réconciliation. Cela nourrit également l'incertitude quant à la bonne gestion des pêches. »
  - Une collectivité s'inquiète également de la perte de la connaissance des méthodes traditionnelles étant donné que le programme ne finance pas les activités de pêche en tant que telles.

### Comprendre les besoins alimentaires, sociaux et rituels

« La sécurité alimentaire est une source de préoccupation très forte et une partie importante du processus. »

- Les participants surveillent les activités de pêche en vertu du paragraphe 35.1, avec une surveillance sept jours sur sept pendant plusieurs mois.
  - Il arrive que le poisson de consommation soit distribué à chaque personne dans certaines collectivités, mais les coûts de distribution ne sont pas financés par le programme.

- Des participants indiquent que les pêches vivrières ne répondent pas aux besoins des collectivités.
  - Plus d'un participant dit que sa collectivité déclare ses prises réelles, quel que soit le contenu de l'entente. *« Le Ministère ne prend aucune mesure à cet égard. Je pense que les allocations initiales ont été définies arbitrairement. »*
- Les participants sont préoccupés par l'évolution des retours de poisson et par l'effet de la pêche récréative sur le poisson de consommation. *« Il est temps que le Ministère s'attaque à la question de la pêche sportive. »*

### **Comprendre les ententes**

*« La Stratégie relative aux pêches autochtones est essentielle pour notre programme des pêches dans son ensemble : sans celle-ci, nous ne pourrions pas avoir de personnel ou autre pour exécuter un programme. »*

- Il existe différents types d'ententes, certaines concernent une seule Première Nation, d'autres, plusieurs.
- Certains participants disposent d'un programme des pêches complet, mais les activités et les salaires du personnel ne sont pas entièrement financés par le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones. *« Le financement est réparti. Techniquement, il n'emploie pas une seule personne. »* D'autres ont des programmes plus restreints. *« Nous avons une liste d'activités à réaliser, mais pas les fonds nécessaires ».*
  - Les participants conviennent que le financement du programme n'évolue pas et qu'il sert uniquement à mettre à profit leurs activités et unités de pêches. La plupart des participants ont obtenu d'autres sources de financement par l'intermédiaire de partenariats, d'ententes sur les répercussions et les avantages, et d'autres programmes. Certains ont également bénéficié de fonds « reportés » qui ont été versés par le Ministère pour les aider à acheter du matériel et à effectuer l'entretien et les réparations, entre autres activités.
  - Le financement insuffisant par le programme crée des problèmes de maintien en poste du personnel, car les collectivités ne peuvent pas proposer les salaires que les employés peuvent obtenir ailleurs, ni garder le personnel toute l'année. *« Nous formons des personnes qui seront ensuite employées par d'autres. »* Certains participants ont mis en place des stratégies de maintien en poste des pêcheurs.

### **Comprendre les composantes techniques des ententes**

*« Au départ, le programme devait créer des mécanismes de surveillance pour chaque pêche, tous les fonds ont été dépensés dans la surveillance et les gardes-pêche. »*

- Chaque participant exécute un programme de surveillance des prises pour les pêches vivrières intérieures. Un participant a transformé son programme en une surveillance en saison afin de réduire des fonds du programme dépensés à cette fin. *« Nous avons trouvé que nous étions davantage en conformité de cette manière. »*

*C'est vraiment un exemple à suivre. » Un autre conserve la surveillance des prises dans son entente parce que cela crée des emplois dans la collectivité.*

- *Plusieurs participants s'interrogent sur l'intérêt de la surveillance des prises parce qu'elle ne répond pas aux priorités ni aux besoins de la collectivité. « On n'a pas l'impression qu'il soit nécessaire d'accroître ou de renforcer la surveillance. »*
- *Quelques participants voudraient que le programme soutienne les campagnes et l'élaboration de protocoles visant à élargir la participation des membres de la collectivité afin d'améliorer la surveillance.*
- *La plupart des participants réalisent une collecte de données et des évaluations de stock, mais leur niveau de participation n'est pas toujours élevé. Certains peuvent avoir réalisé ces activités dans le passé, ou bien leurs gardes-pêche réalisent ces activités lorsqu'ils sont sur le terrain pour exécuter d'autres programmes. Un participant réalise une collecte de données, « mais pas des données qu'ils veulent ».*
  - *Certaines collectivités ont du matériel de surveillance technique, comme des barrières à poissons et à saumoneaux, des navires et des compteurs Didson. Les participants obtiennent les fonds nécessaires à l'entretien de ce matériel auprès d'autres sources, notamment de sources philanthropiques et d'autres sources gouvernementales.*
  - *Plusieurs collectivités sont partenaires de la Gitksan Watershed Authority, qui collecte des données biologiques et environnementales sur les stocks de saumon dans le bassin versant de la rivière Slamgeesh et gère un programme complet de gardes-pêche et de surveillance des prises des pêches.*
- *De nombreux participants réalisent des travaux de restauration de l'habitat ou d'amélioration des pêches, mais dans le cadre d'autres programmes de financement. Certains s'interrogent sur l'intérêt de ces travaux. « Nous ne faisons que produire du poisson pour d'autres, et pourquoi utiliserions-nous l'argent du programme pour réparer les erreurs d'autres personnes? »*
  - *Une collectivité souhaiterait travailler sur les programmes des espèces en péril parce que « si le saumon sockeye est inscrit à la liste, cela ouvrira la porte à d'autres financements ».*
- *Les participants doivent indiquer toutes les réunions en lien avec leur entente auxquelles ils participent. « À mesure que le nombre de saumons diminue, celui des réunions augmente. Nous devons envoyer quelqu'un à ces réunions, mais nous devons trouver de l'argent quelque part pour cela. »*
  - *Certains participent à un comité technique régional qui a été mis sur pied pour alléger la fatigue liée à l'engagement et aux réunions, mais il y a un « problème de confiance entre les Premières Nations que nous devons surmonter ».*

### Cogestion

*« Avant, ce programme était appelé programme de cogestion, mais il n'y a plus assez d'argent pour une cogestion, et encore moins pour un programme fondé sur les sciences. Si le gouvernement veut réellement mettre en place une cogestion, il doit augmenter le financement de ce programme en se fondant sur l'emplacement. »*

- Les participants souhaitent une contribution significative à la gestion des pêches, mais ils ne la voient pas. « *C'est une conversation bilatérale où le Ministère nous dit ce qu'il fait cette année.* » Ils souhaitent également que le Ministère participe à la gestion de l'ensemble des espèces. « *La gestion des pêches au Ministère concerne uniquement le saumon sockeye. Il ne connaît pas les autres espèces.* »
- Plusieurs participants gèrent de nombreux aspects de leur pêche, dont la délivrance des permis, les permis de transfert, les désignations et la surveillance. Ces tâches s'ajoutent aux études scientifiques, à la recherche et à d'autres travaux techniques.
  - Certains dirigent également des évaluations des stocks qui sont utilisées comme outil de gestion clé par de nombreux utilisateurs, dont le Ministère. « *Il s'agit d'un programme essentiel que le Ministère devrait financer, tout le monde ici en convient, mais cela ne se concrétise pas.* »
  - Un participant fait remarquer que la collaboration des Premières Nations aux aspects techniques a également entraîné des changements dans certaines pêches.
- Certains participants aimeraient que le travail de leurs gardes-pêche soit reconnu. « *Le Ministère vient à nous, nous faisons voler des drones avec lui, mais nous n'obtenons aucune reconnaissance. Les agents de conservation agissent de la même manière.* »

### **Comprendre les composantes économiques des ententes**

« *Les pêches d'intérêt économique sont très importantes pour les pêcheurs. C'est parfois les seules six à huit semaines où ils sont employés.* »

- Certains participants voudraient que le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones finance l'accès aux programmes des pêches d'intérêt économique. Auparavant, le Programme de transfert des allocations servait à acheter des permis pour que les membres des collectivités pêchent et génèrent des revenus pour les programmes des pêches.
  - Un participant trouve que les permis obtenus par le biais de ce programme sont insuffisants. « *Il y a trop d'obstacles pour intégrer la pêche.* » Un autre envisage de créer lui-même un programme pour fournir de l'emploi aux membres de sa collectivité. Un troisième pense que les allocations de ce programme devraient être réparties par rivière. « *À ces postes, notre rôle consiste notamment à faire pêcher la collectivité. Les membres se préparent et nous devons leur dire non. Les allocations totales sont tellement faibles que ce n'est presque pas intéressant économiquement de les envoyer pêcher.* »
  - Un participant pense que le manque de financement des programmes de développement économique a donné naissance à une pêche illégale. Ils veulent que le Ministère revienne sur sa décision d'intégrer le programme de transfert des allocations au programme des pêches commerciales du Pacifique, parce que celui-ci n'emploie pas de locaux.
- Certaines collectivités participent à la pêche du saumon en surplus des besoins en géniteurs ou aux pêches d'intérêt économique, mais les avis divergent sur les

avantages de ces pêches. Un participant dit que le Plan de gestion intégrée des pêches va retarder le déploiement des tourniquets cette année afin de garantir les échappées. D'autres disent que le Ministère ne gère pas les échappées.

- Les participants veulent bénéficier de possibilités économiques par l'intermédiaire des allocations. Toutefois, ils se souviennent que le programme pilote de ventes s'est transformé en pêche fondée sur des permis et ils aimeraient conserver une pêche fondée sur les droits. Un participant propose que cela prenne la forme d'une allocation de droits, par exemple une partie de la montaison une fois les impératifs de conservation satisfaits. Un autre pense que le Ministère pourrait réaffecter une partie des prises de la pêche récréative.

## Comprendre les relations

*« Les plus âgés ne font pas d'effort pour nous rencontrer. Les plus jeunes sont de bonne volonté, mais ils n'ont pas les connaissances organisationnelles ou l'influence nécessaires. »*

- Les participants sont en faveur de relations à plus haut niveau avec le gouvernement afin d'apporter la preuve d'une relation plus étroite entre les nations.
- Les participants ont des relations variées avec le personnel ministériel, dont une partie a été touchée par les réductions qu'a connues le Ministère ces dernières années et par le fort taux de roulement du personnel. Dans certains cas (mais pas dans tous), les collectivités ont de bonnes relations avec le personnel local, mais de l'avis général, *« certaines personnes ne sont vraiment pas à leur place à leur poste »*.
  - Tout le monde considère que le programme doit se doter d'un agent de programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones. Cependant, quelques-uns n'ont jamais reçu la visite d'un employé du Ministère dans leur collectivité, ce qui leur semble nécessaire pour que leurs besoins soient compris. *« Se faire une idée de ce que nous faisons et de la façon dont nous le faisons. Nous l'avons fait avec un autre représentant du gouvernement : il a compris ce que cela coûte. »*
  - Certains développent des relations avec des agents de conservation et de protection, mais d'autres disent que les agents ne prennent pas de mesure lorsqu'on leur fournit des preuves de braconnage. Plusieurs aimeraient être informés des priorités de conservation et de protection dans leur région. *« On demande et on n'obtient pas de réponse. C'est important pour nous de savoir. »*
  - Certains veulent que le partage de données soit réciproque et que les sciences et ceux participant à l'évaluation des stocks fassent preuve de davantage de respect. *« Ils n'ont pas confiance en nos connaissances, même si notre personnel a été formé avec eux. »*
- Les participants ont des points de vue différents s'agissant d'une éventuelle participation des collectivités autochtones au processus de recrutement du personnel ministériel. Un participant suggère cette idée, mais d'autres ayant participé à ce processus indiquent que cela ne se passe pas comme on imagine.

*« Même si on formule des commentaires, il est très difficile de faire changer les choses, les gens sont à leur poste depuis des années. C'est comme si on les entretenait à ces postes. »*

- De nombreuses collectivités collaborent pour concrétiser leurs priorités. *« Les relations de travail que nous avons entre Nations sont les meilleures relations, et les plus importantes. »*

### **Améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones**

*« Vous ne nous donnez pas les fonds nécessaires pour respecter les engagements de l'entente. »*

- Les participants pensent que le plus important pour améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones est d'accroître le financement et de mettre en place un financement prenant en compte l'évolution du taux d'inflation. *« Les fonds que nous collectons actuellement pour compenser l'insuffisance de financement pourraient être investis dans de grands projets portant sur les sciences, la conservation et l'aménagement des stocks. »*
  - Ils indiquent aussi clairement que les attentes du Ministère s'agissant des résultats du programme sont disproportionnées par rapport aux fonds versés. *« Je pouvais soumettre un rapport sans intérêt ou demander d'autres fonds afin de présenter un rapport suffisamment bon pour les convaincre de continuer à nous financer. »*
- Les participants veulent que le programme reflète mieux les besoins et les priorités des collectivités, et y répondent mieux. Cela inclut ce que les collectivités veulent étudier ou remettre en état. *« À l'heure actuelle, on a l'impression que le Ministère dicte ou choisit les projets sur lesquels nous travaillons. »* Cela inclut également un accès plus large aux pêches d'intérêt économique.
- Les participants souhaitent que le financement du programme se fonde sur le rendement et soit lié à des objectifs clairs, notamment une pêche ordonnée et une véritable participation à la prise de décisions grâce à la cogestion. Par exemple, certains veulent que le programme soutienne davantage les communications, la participation et l'élaboration de politiques et de protocoles par les collectivités afin d'améliorer les programmes de surveillance.

### **Compétences et besoins de formation**

- Les participants sont en faveur d'une formation accrue des administrateurs de programme, des gestionnaires des pêches, des techniciens de terrain et des gardes-pêche dans divers domaines. Par exemple, la formation au leadership et à l'encadrement pour les gestionnaires des pêches, la formation à la saisie des données et à la gestion pour les techniciens de terrain, et la formation à la sécurité, aux premiers soins et à l'utilisation du matériel pour les gardes-pêche.
  - Un participant pense qu'un volet du programme devrait encourager les techniciens des Premières Nations à poursuivre leurs études afin qu'ils servent mieux leur collectivité. D'autres voudraient que des professionnels agréés se joignent à leur équipe de programme.

### Programme des gardes-pêche autochtones

- Les participants sont favorables à la formation des gardes-pêche et à leur participation à d'autres tâches liées aux ressources, notamment la surveillance de l'environnement et de la faune, afin de créer des emplois à l'année et d'améliorer le taux de conservation du personnel.
  - En combinant les programmes, une collectivité a embauché trois gardes-pêche et gardiens de la faune qui travaillent à l'année. Ces gardiens travaillent sur les espèces en péril, réalisent des relevés des orignaux, des recherches sur les caribous, des travaux d'aménagement, des études sur la qualité de l'eau, des études sur l'habitat et les échappées, ainsi que d'autres activités.
- Les participants indiquent qu'aucun gardien n'a été désigné depuis des années. Certaines collectivités n'ont pas de gardes-pêche (ou n'en ont plus).
- Les participants indiquent clairement qu'ils ne font pas appliquer les règles de pêche parce qu'ils n'en ont pas le pouvoir. *« Il est inutile d'observer, de consigner et de déclarer, en particulier lorsqu'on voit des pêcheurs commerciaux pratiquer des activités illégales. On appelle le numéro et ils nous recontactent deux jours plus tard. Personne ne vient. »*
  - Certains ne veulent pas participer à l'application de la loi. Par exemple, un participant dit qu'il n'obtiendrait aucune information des pêcheurs étant donné qu'*« il a fallu trois ans pour gagner leur confiance »*. Un autre indique que ce sera difficile maintenant que la décision concernant les Nuuchah-nulth a été rendue. *« Ils ont le droit de vendre du poisson. »*
  - D'autres sont intéressés et aimeraient pouvoir porter des accusations et effectuer des saisies. Une collectivité a établi un partenariat avec des agents de conservation provinciaux afin de pouvoir attaquer en justice un membre pour avoir tué des animaux sauvages et vendu des peaux.
  - Quelques-uns se demandent quelles règles les gardiens feraient appliquer. Un participant déclare que les gardiens sont désignés uniquement pour surveiller. *« Les lettres de désignation expliquent les règles aux gardiens : déclarer le nombre de poissons pour assurer une bonne gestion. »*
  - Un autre pense que l'application de la loi devrait faire l'objet d'une entente distincte. *« On a compris assez rapidement qu'on ne pouvait pas mélanger les deux fonctions. »*

### **Améliorer l'administration du programme**

- Plusieurs participants souhaitent que les fonds soient versés le 1<sup>er</sup> avril afin d'arrêter de gaspiller de l'argent en frais de découvert. *« Même les ententes pluriannuelles semblaient être retardées par l'examen des plans de travail. »*
- Quelques-uns souhaitent que les ententes soient examinées par moins de personnes afin de réduire le nombre de questions qu'ils reçoivent à l'heure actuelle. *« On nous pose les mêmes questions encore et encore. » « Souvent, il y a de nouvelles personnes qui débutent et l'entente est bloquée. »*

- Quelques participants sont en faveur de rapports plus simples. « Il y a un nombre titanesque de réunions et de courriels. » Le programme demande plus de temps et d'efforts qu'il n'en mérite. »
- Un participant pense que des ententes plus souples et à plus long terme seraient plus avantageuses et seraient alors l'équivalent de programmes d'autres ministères.